



Rapport d'activités  
au  
30 juin 2010

## 1) Description des activités de la société

- En matière d'opérationnalité des sites, prestation de services au profit des sociétés de gestion

L'activité principale de la SOWAER consiste à prêter des services afin de soutenir les sociétés de gestion dans le cadre des missions leur confiées par le Gouvernement wallon.

La SOWAER est titulaire de droits réels concédés par la Région wallonne sur les terrains et infrastructures des aéroports de Liège et de Charleroi.

Par le biais d'une convention de services, ces infrastructures sont mises à disposition à titre onéreux des sociétés gestionnaires des aéroports.

La SOWAER bénéficie en outre depuis 2003 de la concession domaniale des terrains situés dans les aérodromes de Spa La Sauvenière, St Hubert et Cerfontaine.

La SOWAER est chargée d'assurer l'entretien et le développement de ces infrastructures ainsi que des zones économiques contiguës aux deux aéroports.

C'est dans ce cadre qu'elle a été chargée de réaliser un programme d'investissements approuvé par le Gouvernement wallon et qui comprend notamment la construction d'un nouveau terminal passagers, de nouveaux parkings avions, d'une nouvelle tour de contrôle et l'allongement de la piste à Charleroi - Gosselies ainsi que la construction d'un poste d'inspection vétérinaire, de parkings avions, d'un parc pétrolier et l'allongement de la piste à Liège - Bierset.

Elle peut également octroyer des financements aux sociétés gestionnaires afin de réaliser des investissements complémentaires.

Depuis sa création, la SOWAER a développé la gamme des services rendus aux sociétés de gestion. Ainsi, d'un simple concessionnaire, la SOWAER est devenue, au fil du temps, un prestataire de services multiples.

La SOWAER confie en effet aux sociétés de gestion un outil opérationnel de manière à favoriser le développement économique et l'emploi liés à l'activité aéroportuaire et permet à celles-ci une utilisation optimale du domaine public aéroportuaire en tenant compte des spécificités des infrastructures dédiées à l'activité aérienne.

Ainsi, outre la mise à disposition d'infrastructures opérationnelles et l'exécution des programmes d'investissements, la SOWAER a également mis à disposition des sociétés de gestion son know-how en matière technique, financière, juridique et fiscale, notamment dans le cadre de ses leurs investissements sur fonds propres.

La SOWAER met également à la disposition des sociétés de gestion les informations collectées sur les trajectoires de vols et les niveaux sonores des aéronefs, ainsi que divers outils permettant une gestion optimale et respectueuse de l'environnement des sites aéroportuaires et réalise d'autres prestations en appui aux missions dévolues à celles-ci.

- Gestion de participations financières pour le compte du Gouvernement wallon

La SOWAER est amenée à gérer des participations financières dans les sociétés gestionnaires et ce, pour le compte du Gouvernement wallon, qui désigne lui-même les administrateurs qui le représenteront dans ces sociétés.

- Gestion des programmes environnementaux pour le compte de la Région wallonne

La SOWAER est chargée de mettre en œuvre, de suivre et de financer les mesures environnementales adoptées par le Gouvernement wallon en vue d'accompagner et d'encadrer le développement des aéroports wallons.

Ainsi, la SOWAER intervient dans l'acquisition et l'insonorisation d'immeubles situés autour des aéroports ainsi que dans l'octroi d'indemnités pour troubles commerciaux et professionnels et de primes de déménagement pour les locataires.

De plus, la SOWAER est chargée de mettre en place et de gérer un réseau permanent de sonomètres autour de chaque aéroport.

La SOWAER est chargée d'informer les riverains sur les différentes mesures environnementales qui leurs sont accessibles. Elle dispose pour ce faire de cellules présentes sur les 2 sites aéroportuaires.

- Financement des missions de sûreté et de sécurité confiées, par la Région wallonne, aux sociétés gestionnaires des aéroports de Liège et Charleroi.

Lors de l'assemblée générale du 19 juin 2008, l'objet social de la SOWAER a été étendu et une mission nouvelle a été confiée à la SOWAER, à savoir le financement, aux termes des missions déléguées particulières qui lui seront confiées par le Gouvernement et pour le compte de la Région wallonne, d'activités confiées, par la Région wallonne, aux sociétés gestionnaires des aéroports de Liège et Charleroi.

C'est cette modification qui permet à la SOWAER de financer les missions confiées aux sociétés de gestion en matière de sécurité et de sûreté.

- Viabilisation et aménagement de terrains situés en zones d'activités économique.

Depuis décembre 2008, la SOWAER est chargée de la viabilisation et l'aménagement de tous les terrains, bâtis ou non, rachetés dans le cadre des mesures d'accompagnement environnemental et situés en zones d'activités économiques au plan de secteur.

## 2) Commentaires des événements du premier semestre 2010

- Augmentation du capital de la société

Au 31 décembre 2010, le capital de la SOWAER s'élevait à 239.680.000 Euros dont 7.961.000 Euros non encore libérés.

Au cours du premier semestre, une augmentation de capital a été souscrite et libérée à concurrence de 10.000.000 Euros de telle sorte que le capital souscrit a été porté à 249.680.000 Euros et le capital libéré à 241.719.000 Euros.

- Réalisation des programmes d'investissements

## A. Etat des lieux

### I. Travaux réalisés à Liège - Bierset

#### *Travaux terminés*

- Plate-forme sud, dernière phase
- Poste d'inspection vétérinaire
- Nouvelle Aérogare
- Liaison Flémalle
- Réparation de la piste principale
- Zone Fret Nord
- Extension du Parc pétrolier
- Ecoulement des eaux vers la Meuse

#### *Travaux en cours*

- Allongement de piste
- Réalisation d'un réseau hydrant pour alimenter en kérosène la Zone Fret Nord.
- Chemin de ronde et clôture périphérique au Nord

#### *Études en cours*

- Redéploiement de la Base militaire (en standby)
- Mise en conformité par rapport aux exigences reprises dans le permis d'environnement
- Accès Zone Fret Nord - Voirie de contournement
- Rénovation installations électriques et HVAC Tour de contrôle
- Sécurisation périphérique du site

## II. Travaux réalisés à Charleroi - Gosselies

### *Travaux réalisés*

- Extension de l'aérogare
- Rénovation globale des équipements de balisage
- Assainissement du site et voûtement du ruisseau le TINTIA
- Construction d'une nouvelle aérogare
- Aménagement de dalles de stationnement aéronefs
- Réfection de la piste
- Construction d'un parking voitures + voiries d'accès et parkings au sol
- Hall de maintenance
- Parc pétrolier
- Equipement pour cat. III

### *Travaux en cours*

- Aménagement d'un taxiway Nord

### *Etudes en cours*

- Allongement de la piste
- Tour de contrôle
- Mise en conformité par rapport aux exigences reprises dans le permis d'environnement
- Sécurisation périphérique du site
- Tour de contingence

## III. Travaux réalisés à Spa - La Sauvenière

### *Travaux terminés*

- Travaux de structure et d'équipement pour installation de 2 futures stations carburant
- Installation de 2 nouvelles stations carburant aériennes
- Mise en conformité vis-à-vis de l'audit SECO
- Aménagement des zones d'avitaillement et alimentation électrique des containers à carburant et du hangar n°01
- Réparation du taxiway
- Modification du marquage de la piste - DGTA

### *Travaux en cours*

- Mise en conformité des installations électriques

### *Etude en cours*

- Rénovation et mise en conformité des installations HVAC
- Rénovation toiture cabine HT et bardage bureau de navigation
- Mise en conformité suivant audit SRI

## **IV. Travaux réalisés à St Hubert**

### *Travaux terminés*

- Travaux de structure et d'équipement pour installation d'une future station carburant
- Installation d'une nouvelle station carburant aérienne
- Remplacement du vitrage du bureau de navigation
- Mise en conformité vis-à-vis de l'audit SECO
- Mise en conformité de l'installation électrique de Belgocontrol
- Réparations urgentes de la toiture de l'atelier AAT
- Remplacement des vitrages du hangar n°1
- Réalisation d'une nouvelle aire à signaux

### *Travaux en cours*

- Rénovation installations HVAC « Clé des Airs »
- Mise en conformité suivant audit SRI

### *Etudes en cours*

- Investissements complémentaires, demandés par Idélux, suivant accord du Gouvernement wallon du 27.05.2009

- Prises de participations dans les sociétés gestionnaires des aéroports et des aérodromes

### ***Liège Airport***

Aucun mouvement n'a été enregistré de telle sorte que la participation que détient la SOWAER dans Liège Airport atteint 3.762.316 €, soit 24,15 % du capital.

### ***BSCA***

Aucun mouvement n'a été enregistré de telle sorte que la participation que détient la SOWAER dans BSCA atteint 8.498.547 €, soit 22,56 % du capital.

### ***Société de gestion de l'aérodrome de Saint Hubert***

Conformément aux accords conclus avec le Gouvernement wallon, l'intercommunale IDELUX a souscrit à une augmentation de capital à concurrence de 148.000 €. Compte tenu de cette opération, la participation de la SOWAER dans la société de gestion de l'aérodrome de Saint Hubert, qui atteint 62.000 €, entièrement libérés, ne représente plus que 30 % du capital.

### ***Société de gestion de l'aérodrome de Spa***

Aucun mouvement n'a été enregistré au cours de l'exercice de telle sorte que la participation de la SOWAER dans la société de gestion de l'aérodrome de Spa atteint 62.000 €, entièrement libérés, ce qui représente l'entièreté du capital.

### ***Société de gestion de l'aérodrome de Cerfontaine***

La SOWAER détient l'entièreté du capital de la société, soit 125.000 €. La société ayant été mise en liquidation, une réduction de valeur a été actée sur l'entièreté du montant lors des exercices précédents.

De plus, une convention cadre d'exploitation a été conclue avec un partenaire privé, la S.A. EBCF en vue de confier à cette dernière la gestion du site de Cerfontaine. Cette convention devrait déboucher sur la conclusion d'un bail emphytéotique de 99 ans.

- Gestion des mesures environnementales

**A. Aéroport de Liège - Bierset**

**I. Acquisition d'immeubles en zones A' et B' du P.E.B. de l'aéroport de Liège-Bierset.**

Dans le cadre d'une convention passée avec la Région wallonne, les acquisitions d'immeubles bâtis et non bâtis situés dans les zones A' et B' du P.E.B. de l'aéroport de Liège- Bierset sont effectuées par la SLF.

Au cours du premier semestre 2010, 34 immeubles bâtis ont été acquis.

Au total, 1.317 immeubles bâtis et 163 immeubles non bâtis ont fait l'objet d'une acquisition.

**II. Primes de déménagement aux locataires d'immeubles repris en zone A' et B' de Liège.**

Au 30 juin 2010, 166 primes de déménagement ont été payées à des locataires qui ont déménagé des zones A' et B'.

**III. Indemnités de chef de trouble commercial en zone A de Liège.**

Au 30 juin 2010, 39 indemnités ont été versées à des personnes qui exerçaient une activité professionnelle en zone A' ou B' et qui a déménagé ou arrêté cette activité.

**IV. Insonorisation des immeubles situés autour de l'aéroport de Liège**

Au cours du premier semestre 2010, la SOWAER a pris en charge, dans le cadre de la procédure d'aide à l'insonorisation mise en œuvre par le Gouvernement wallon, les honoraires des estimateurs privés (architectes et acousticiens) ayant réalisé les dossiers d'avant-projet et des coordinateurs de sécurité pour un montant total de 651.132,84 €.

Dans le cadre des chantiers réalisés, la SOWAER a été amenée à prendre en charge les montants relatifs aux travaux d'insonorisation pour un total de 5.467.730,27 €

Des aides forfaitaires à l'insonorisation de biens à l'usage d'habitation en zone D' du plan d'exposition au bruit de l'aéroport de Liège ont été versées pour un montant de 871.893,48 €

## **B. Aéroport de Charleroi - Gosselies**

### **I. Acquisition d'immeubles en zones A' et B' du P.E.B.**

Dans le cadre d'une convention passée avec la Région wallonne, les acquisitions d'immeubles bâtis et non bâtis situés dans les zones A' et B' du P.E.B. de l'aéroport de Charleroi sont effectuées par IGRETEC.

Au cours du premier semestre 2010, 4 immeubles bâtis ont été acquis, soit un total de 156 immeubles.

### **II. Primes de déménagement aux locataires d'immeubles repris en zone A de Charleroi.**

Au 30 juin 2010, 24 primes de déménagement ont été payées à des locataires qui ont déménagé des zones A' ou B'.

### **III. Indemnités de chef de trouble commercial en zone A de Charleroi.**

Au 30 juin 2010, 5 indemnités ont été versées à des personnes qui exerçaient une activité professionnelle en zone A' ou B' et qui ont déménagé ou arrêté cette activité.

### **IV. Insonorisation des immeubles situés autour de l'aéroport de Charleroi**

Au cours du premier semestre 2010, la SOWAER a pris en charge, dans le cadre de la procédure d'aide à l'insonorisation mise en œuvre par le Gouvernement wallon, les honoraires des estimateurs privés (architectes et acousticiens) ayant réalisé les dossiers d'avant-projet et des coordinateurs de sécurité pour un montant total de 333.793,83 €.

Dans le cadre des chantiers réalisés, la SOWAER a été amenée à prendre en charge les montants relatifs aux travaux d'insonorisation pour un total de 996.335,53 €

Des aides forfaitaires à l'insonorisation de biens à l'usage d'habitation en zone D' du plan d'exposition au bruit de l'aéroport de Charleroi ont été versées pour un montant de 389.685,28 €

### **C. Réseau de mesure du bruit**

Pour le premier semestre 2010, les coûts portant sur les licences et la maintenance du logiciel DIAPASON ainsi que sur la formation y relative s'élèvent à 55.708,93 €.

### **D. Experts et avocats**

Dans le cadre des missions déléguées qui lui sont confiées par le Gouvernement, la SOWAER a été amenée à prendre en charge des honoraires d'avocats défendant les intérêts de la Région wallonne en matière d'aéroports pour un montant de 30.866,45 €.

### 3) Comptes au 30/06/2010

- Comptes de bilan :

<b>ACTIF</b>	<b>30/06/2010</b>	<b>31/12/2009</b>	<b>Ecart eur</b>	<b>Ecart %</b>
<b>Actifs immobilisés</b>	<b>401.044.797</b>	<b>395.555.706</b>	<b>5.489.091</b>	<b>1,4%</b>
Frais d'établissement			0	
Immobilisations incorporelles	8.105	11.410	-3.305	-29,0%
Immobilisations corporelles	347.853.535	342.326.138	5.527.397	1,6%
Immobilisations financières	53.183.157	53.218.157	-35.000	-0,1%
<b>Actifs circulants</b>	<b>20.980.348</b>	<b>25.363.820</b>	<b>-4.383.472</b>	<b>-17,3%</b>
Créances à plus d'un an			0	
Stocks et commandes en cours	2.892.027	2.892.027	0	0,0%
Créances à un an au plus	13.789.408	13.996.982	-207.574	-1,5%
Placements de trésorerie	0	0	0	
Valeurs disponibles	3.015.278	7.281.615	-4.266.337	-58,6%
Comptes de régularisation	1.283.636	1.193.197	90.439	7,6%
<b>Total de l'Actif</b>	<b>422.025.145</b>	<b>420.919.526</b>	<b>1.105.619</b>	<b>0,3%</b>

<b>PASSIF</b>	<b>30/06/2010</b>	<b>31/12/2009</b>	<b>Ecart eur</b>	<b>Ecart %</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>206.576.741</b>	<b>207.930.890</b>	<b>-1.354.149</b>	<b>-0,7%</b>
Capital	241.719.000	231.719.000	10.000.000	4,3%
Primes d'émission	0	0	0	
Plus values de réévaluation	6.484.047	6.484.047	0	0,0%
Réserves	0	0	0	
Résultat reporté	-45.693.372	-34.534.040	-11.159.331	32,3%
Subsides en capital	4.067.066	4.261.883	-194.817	-4,6%
<b>Provisions et impôts différés</b>	<b>843.073</b>	<b>843.073</b>	<b>0</b>	<b>0,0%</b>
<b>Dettes</b>	<b>214.605.331</b>	<b>212.145.563</b>	<b>2.459.768</b>	<b>1,2%</b>
Dettes à plus d'un an	174.604.294	165.487.844	9.116.450	5,5%
Dettes à un an au plus	32.112.579	45.761.225	-13.648.646	-29,8%
Comptes de régularisation	7.888.459	896.495	6.991.964	779,9%
<b>Total du Passif</b>	<b>422.025.145</b>	<b>420.919.526</b>	<b>1.105.619</b>	<b>0,3%</b>

- Compte de résultats :

	<b>30/06/2010</b>	<b>30/06/2009</b>	<b>Ecart eur</b>	<b>Ecart %</b>
<b>Ventes et prestations</b>	<b>18.849.217</b>	<b>21.258.106</b>	<b>-2.408.889</b>	<b>-11,3%</b>
Approvisionnements	0	1.350.315	-1.350.315	-100,0%
Services et biens divers	13.685.393	11.553.984	2.131.409	18,4%
<b>Marge brute</b>	<b>5.163.825</b>	<b>8.353.807</b>	<b>-3.189.982</b>	<b>-38,2%</b>
Rémunérations et charges sociales	2.407.718	2.277.387	130.331	5,7%
Amortissements	10.831.190	10.930.720	-99.530	-0,9%
Réductions de valeurs	0	0	0	
Provisions pour risques et charges	0	-500.000	500.000	-100,0%
Autres charges d'exploitation	316.851	532.406	-215.555	-40,5%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-8.391.934</b>	<b>-4.886.706</b>	<b>-3.505.228</b>	<b>71,7%</b>
Produits financiers	1.191.988	1.104.500	87.488	7,9%
Charges financières	4.038.982	3.492.929	546.053	15,6%
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>-11.238.928</b>	<b>-7.275.135</b>	<b>-3.963.793</b>	<b>54,5%</b>
Produits exceptionnels	81.961	95.361	-13.400	-14,1%
Charges exceptionnelles	2.364	0	2.364	
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>-11.159.331</b>	<b>-7.179.774</b>	<b>-3.979.557</b>	<b>55,4%</b>
Impôt sur le résultat		0	0	
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-11.159.331</b>	<b>-7.179.774</b>	<b>-3.979.557</b>	<b>55,4%</b>

#### 4) Commentaires sur les comptes semestriels

- Les comptes de bilan

##### A. Actif

###### I. Immobilisations incorporelles

Cette rubrique est constituée de la valeur résiduelle de licences informatiques acquises et des frais liés à la conception du site internet pour un montant de 8.104,77 €

###### II. Immobilisations corporelles

*Sommes des valeurs résiduelles des actifs suivants :*

- Apport en nature des infrastructures de Gosselies : 62.395.150 €
- Apport en nature des infrastructures de Bierset : 26.887.096 €
- Apport en nature des infrastructures des aérodromes : 10.950.000 €
- Actifs transférés de Liège Airport : 59.815.994 €
- Investissements réalisés à Charleroi - Gosselies : 163.641.681€
- Investissements réalisés à Liège - Bierset : 145.802.399 €
- Investissements réalisés à Spa - La Sauvenière : 1.570.862€
- Investissements réalisés à Saint-Hubert : 1.416.367€
- Investissements réalisés à Cerfontaine : 2.220.317€
- Siège social : 1.186.945 €

*Et des immobilisations en cours :*

- Charleroi - Gosselies : 9.094.907 €
- Liège - Bierset : 41.489.628 €
- Cerfontaine : 0 €
- Saint-Hubert : 129.265 €
- Spa : 50.065 €

###### III. Immobilisations financières

Ce poste est stable par rapport au 31/12/2009.

#### **IV. Stocks et commandes en cours**

Ce poste est composé de deux immeubles de riverains qui ont été acquis suite à des décisions de justice et vont être revendus à la SLF conformément à la convention qui lie la SOWAER à cette dernière dans le cadre des missions déléguées. Il n'a subi aucune modification par rapport au 31/12/2009.

#### **V. Créances à un an au plus**

Les créances commerciales connaissent une légère hausse qui a toutefois été plus que compensée par une diminution d'une créance détenue sur la Région wallonne et relative au préfinancement par la SOWAER de l'apurement d'un litige relatif à des travaux commandés par la Région il y a plusieurs années.

#### **VI. Placements de trésorerie et valeurs disponibles**

La trésorerie disponible a partiellement été utilisée pour rembourser une partie des billets de trésorerie émis, ce qui explique la baisse de ce poste par rapport au 31/12/2010.

#### **VII. Comptes de régularisation**

Cette rubrique est essentiellement composée d'une charge à reporter suite à l'acquisition en 2006 d'une swaption destinée à couvrir un emprunt de 80.000.000 d'euros qui a été exercée en novembre 2007.

## **B. Passif**

### **I. Capital**

*Le capital a été constitué en plusieurs opérations distinctes :*

- Un apport en espèce lors de la constitution de la société à concurrence de 75.000.000 € ;
- Deux augmentations de capital par apport en nature à concurrence de 89.282.000 € et 11.450.000 € ;
- Six augmentations de capital par apport en espèces pour un montant cumulé de 65.987.000 € auxquels il convient d'ajouter 7.961.000 € qui n'ont pas encore été libérés.

### **II. Perte reportée**

La perte reportée au 31/12/2009 a été aggravée par la perte enregistrée au cours du semestre, à savoir, 11.159.331 €, de telle sorte que la perte reportée s'élève maintenant à 45.693.372 €, soit un peu moins de 19% du capital.

Toutefois, la Région wallonne ayant procédé, au cours du semestre, à une augmentation de capital de 10.000.000 €, les fonds propres ne connaissent qu'une légère baisse par rapport au 31/12/2009.

De plus, la société ne connaît aucun problème de trésorerie de telle sorte que la pérennité des activités n'est pas menacée.

### **III. Subsidés en capital**

Il s'agit des subsidés en capital octroyés à Liège Airport et qui ont été transférés à la SOWAER dans le cadre de la reprise des actifs financés par la Société Régionale Wallonne du Transport.

### **IV. Provisions pour risques et charges :**

Cette rubrique est composée d'une provision pour grosse réparation relative à des travaux d'entretien qui devront être effectués sur le pipe line permettant l'approvisionnement en kérosène de Liège Airport.

## **V. Dettes à plus d'un an**

Les dettes financières à long terme sont celles qui ont été transférées de la Société Régionale Wallonne du Transport dans le cadre de la reprise des actifs de Liège Airport en 2002, des emprunts contractés pour financer le programme d'investissements de la SOWAER, de l'emprunt qui a été contracté pour financer la construction du terminal passagers de Liège qui a été cédé en leasing à Liège Airport en janvier 2006 ainsi que de l'emprunt contracté pour financer la construction du parc pétrolier de Charleroi qui va être cédé en leasing à BSCA.

Ce poste connaît une hausse d'un peu plus de 9.116.450 € suite à la consolidation d'une ligne de crédit.

## **VI. Dettes à un an au plus**

Cette rubrique est composée des dettes financières à plus d'un an échéant dans l'année, de la dette contractée au travers des billets de trésorerie ainsi que des dettes commerciales et sociales.

Ce poste connaît une baisse significative par rapport au 31/12/2009 suite au transfert dans la rubrique précédente de la ligne de crédit consolidée ainsi qu'à la diminution de l'encours de billets de trésorerie.

## **VII. Comptes de régularisation**

Cette rubrique est essentiellement composée de charges financières à imputer sur l'exercice, ainsi que de la moitié de la dotation sureté perçue qui ne sera intégrée au compte de résultats que dans le courant du deuxième semestre.

- **Le Compte de résultats**

### **I. Ventes et prestations**

Le chiffre d'affaires est constitué en grande partie des redevances payées par les sociétés de gestion des aéroports et aérodromes dans le cadre des conventions de services.

Le chiffre d'affaires est en baisse par rapport au premier semestre 2009 compte tenu de l'incorporation au résultat de la moitié seulement de la dotation perçue dans le cadre du financement des missions de sûreté-sécurité.

Les autres produits d'exploitations sont constitués de la dotation versée par la Région wallonne ainsi que de la refacturation de certains frais pris en charge par la SOWAER.

### **II. Biens et services divers**

Les postes significatifs de cette rubrique sont ceux relatifs au financement des missions de sûreté et sécurité, aux fournitures diverses, aux loyers des bureaux, aux honoraires divers, au frais d'entretien des infrastructures ainsi qu'aux frais d'assurances.

On peut constater une hausse de cette rubrique suite à l'augmentation des charges liées au financement des missions de sûreté-sécurité ainsi qu'à l'entretien des infrastructures.

### **III. Rémunérations et charges sociales**

Ce poste comprend les rémunérations et charges sociales du personnel de la SOWAER, en ce compris celles des personnes employées dans les cellules SOWAER Environnement. Il n'a connu qu'une hausse mineure par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2009.

#### **IV. Amortissements**

Les taux d'amortissement appliqués aux actifs immobilisés sont les suivants :

##### ***Infrastructures et bâtiments***

- Parkings avions : 3.33%
- Immeubles de bureaux : 3.33%
- Voies d'accès et parkings voitures : 3.33%
- Parkings sous terrains : 5%
- Pistes : 5%
- Bâtiments industriels (dont terminaux passagers) : 5%
- Rénovation de bâtiments : 6.67%
- Parcs pétroliers : 6.67%
- Investissements réalisés au siège social : 11%
- Maisons d'habitation : 5%

##### ***Installations et équipements***

- Balisages : 10%
- Portakabin : 10%
- Antennes radars : 10%
- Installations de sécurité : 10%
- Fibre optique : 10%
- Aide à la navigation : 6.67%

##### ***Mobilier, matériel roulant***

- Mobilier et matériel informatique : 20%
- Matériel roulant : 20%

#### **V. Produits financiers**

Cette rubrique est composée du produit des placements, de la part des subsides en capital affectée aux produits financiers, des intérêts intercalaires relatifs au financement du parc pétrolier de Charleroi-Gosselies, des intérêts perçus dans le cadre du leasing octroyé à Liège Airport ainsi que des intérêts perçus sur les avances consenties aux sociétés liées.

## **VI. Charges financières**

Les charges financières sont essentiellement générées par la dette reprise à la Société Régionale Wallonne du Transport, par les emprunts contractés en vue de financer le programme d'investissements ainsi que par les emprunts contractés en vue du financement du terminal passagers de Liège et du parc pétrolier de Charleroi.

## **VII. Résultat de l'exercice :**

Le résultat de l'exercice fait apparaître une perte de 11.159.331 €, soit un peu moins de la moitié de la perte budgétée pour l'exercice 2010.

- **Droits et engagements hors bilan**

Cette rubrique reprend les droits et engagements liés à la gestion des programmes environnementaux pour le compte de la Région wallonne.

### **A. Droits**

#### **I. Actifs immobilisés**

Le montant s'élève à 203.490 €.

#### **II. Créance à long terme sur la Région wallonne**

Compte tenu des engagements auxquels la SOWAER doit faire face pour le compte de la Région wallonne et avec la garantie de cette dernière, il a été décidé de créer cette rubrique qui peut être considérée comme étant la somme des dotations que la Région wallonne va verser à la SOWAER dans les années à venir.

Si une différence positive est enregistrée entre les produits et les charges, elle est déduite de cette créance tandis qu'une différence négative est comptabilisée en augmentation de ce montant.

Le montant s'élève à 220.032.310 €.

### **III. Placements de trésorerie et valeurs disponibles**

Cette rubrique, dont le montant s'élève à 29.265.433 € reprend les liquidités dont dispose la SOWAER dans le cadre de l'exercice de ses missions déléguées étant entendu que celles-ci sont déposées sur un compte faisant partie de la centralisation de trésorerie de la Région.

### **IV. Créance à un an au plus**

Ce poste reprend une créance sur la Région wallonne relative à une tranche de subside à recevoir ainsi qu'une créance sur la SOWAER objet social pour un montant total de 7.862.874 €.

**TOTAL DROITS : 257.364.107 €.**

## **B. Engagements**

### **I. Dettes financières à long terme**

Cette rubrique reprend la dette contractée par la Région wallonne auprès de la Société de Leasing et de Financement ainsi qu'auprès d'IGRETEC dans le cadre du rachat des habitations situées dans les zones A' et B' des aéroports de Liège - Bierset et de Charleroi - Gosselies.

Le montant s'élève à 245.585.264 €.

### **II. Dettes un an au plus**

Il s'agit des dettes commerciales relatives à l'exercice des missions déléguées par la Région wallonne.

Le montant s'élève à 11.778.843 €.

**TOTAL ENGAGEMENTS : 257.364.107 €.**

## 5) Résultats prévisionnels au 31/12/2010

	<u>31/12/2010 estim</u>	<u>31/12/2009</u>	<u>Ecart eur</u>	<u>Ecart %</u>
<b>Ventes et prestations</b>	<b>38.082.932</b>	<b>46.972.664</b>	<b>-8.889.732</b>	<b>-18,9%</b>
Approvisionnements	0	5.354.811	-5.354.811	-100,0%
Services et biens divers	26.686.758	25.868.974	817.784	3,2%
<b>Marge brute</b>	<b>11.396.174</b>	<b>15.748.878</b>	<b>-4.352.704</b>	<b>-27,6%</b>
Rémunérations et charges sociales	4.554.514	4.342.964	211.550	4,9%
Amortissements	23.979.177	22.094.424	1.884.753	8,5%
Réductions de valeurs	0	0	0	
Provisions pour risques et charges	0	-500.000	500.000	-100,0%
Autres charges d'exploitation	949.814	1.908.228	-958.414	-50,2%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-18.087.332</b>	<b>-12.096.738</b>	<b>-5.990.593</b>	<b>49,5%</b>
Produits financiers	2.170.607	2.490.597	-319.990	-12,8%
Charges financières	10.000.790	8.082.116	1.918.675	23,7%
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>-25.917.515</b>	<b>-17.688.257</b>	<b>-8.229.258</b>	<b>46,5%</b>
Produits exceptionnels	81.961	9.262.042	-9.180.081	-99,1%
Charges exceptionnelles	2.364	65.678	-63.314	-96,4%
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>-25.837.918</b>	<b>-8.491.893</b>	<b>-17.346.026</b>	<b>204,3%</b>
Impôt sur le résultat	0	0	0	
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-25.837.918</b>	<b>-8.491.893</b>	<b>-17.346.026</b>	<b>204,3%</b>

Comme on peut le voir, la perte prévue pour l'exercice 2010 est sensiblement plus élevée que celle enregistrée en 2009. Cela s'explique essentiellement par les produits exceptionnels enregistré en 2009 lors de la vente de parts de BSCA au consortium SAVE/Holding communal, ainsi que, dans une moindre mesure, par une dotation exceptionnelle qui avait été versée dans le cadre de l'acquisition de terrains par la SOWAER.

Le Gouvernement wallon a toutefois marqué son accord de principe sur la souscription d'une augmentation de capital complémentaire de 5.660.000 € à effectuer dans le courant du deuxième semestre, ce qui portera les augmentations de capital effectuées en 2010 à 16.460.000 €.

L'impact sur les fonds propres devrait dès lors être de moins de 10.000.000 €.

De plus, le Gouvernement wallon vient d'octroyer sa garantie sur une tranche d'emprunt complémentaire de 50.000.000 € de telle sorte que la trésorerie ne devrait pas connaître de tensions.

## 6) Rapport du commissaire

## 7) Contacts

### **SOWAER**

Siège social  
624 Chaussée de Liège  
5100 JAMBES  
Tél. : 081/32 89 50  
Fax : 081/31 35 04

Siège de Liège  
**SOWAER Environnement Liège**  
Aéroport de Liège-Bierset  
Bâtiment n°58  
4460 GRACE HOLLOGNE  
Tél. : 04/225.83.20  
N° gratuit : 0800/25 747  
Fax : 04/225.83.21  
Siège de Charleroi

### **SOWAER Environnement Charleroi**

Rue Clément Ader, 8  
Bâtiment Clément Ader  
6041 GOSSELIES  
Tél. : 071/34 99 82  
N° gratuit : 0800/90 111  
Fax : 071/34 99 89



**Liege Airport**

Aéroport de Liège-Bierset  
Bâtiment 44  
4460 GRACE HOLLOGNE  
Tél. : 04/234 84 11

**BSCA**

Rue des Frères Wright, 8  
6041 Gosselies  
Tél. : 071/25 12 59

**BELGOCONTROL**

Tervuursesteenweg, 303  
1820 STEENOKKERZEEL

**SPW**

Direction générale opérationnelle de la Mobilité  
et des voies hydrauliques  
Boulevard du Nord, 8  
5000 NAMUR

**Cabinet du Ministre en charge  
de la gestion aéroportuaire wallonne**

Rue d'Harschamp, 22  
5000 NAMUR  
Tél. : 081/25 38 11  
Fax : 081/25 39 99

# CalLENS, PIRENNE, THEUNISSEN & C<sup>o</sup>

*Reviseurs d'Entreprises*

SOCIÉTÉ CIVILE AYANT EMPRUNTÉ LA FORME D'UNE SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE

B. CALLENS - *Wirtschaftsprüfer*

L. CARIS

Ph. CALLENS

*Reviseurs d'Entreprises*

*agréés par la Commission*

*Bancaire, Financière et des Assurances*

B. THEUNISSEN *Commissaire*

*aux Comptes*

W. VRIJGHEM

M. DERYCKE

V. HENRY

P. BOGAERTS

K. WATERSCHOOT

A. DE CEUSTER

M. MARIS

A. BEKKERS

T. WILLEMSE

K. SNOEKS

*Reviseurs d'Entreprises*

M. DENAISSE

*Expert - Comptable*

SOWAER S.A.

Chaussée de Liège 624

B - 5100 JAMBES

B-1150 BRUXELLES,

AVENUE DE TERVUEREN 313

TEL. +32 2 772 03 30

TELEFAX +32 2 772 46 71

E-MAIL [b.theunissen@callens.be](mailto:b.theunissen@callens.be)

website [www.callens-theunissen.com](http://www.callens-theunissen.com)

**Rapport du commissaire sur l'examen limité du rapport et**  
**du tableau d'activité et des résultats semestriels au 30 juin 2010**  
**présentés par la S.A. SOWAER**  
**dans le cadre de l'émission de billets de trésorerie.**

Nous avons procédé à la revue du rapport et du tableau d'activité et de résultats semestriels au 30 juin 2010 présentés par la S.A. SOWAER ci-annexé. La préparation et la présentation de ces rapport et tableau, en application de l'article 22 § 1 de l'arrêté royal du 14 octobre 1991 relatif aux billets de trésorerie et aux certificats de dépôts, relève de la responsabilité de l'organe de gestion de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états sur la base d'une revue limitée.

ANVERS : JAN VAN RIJSWIJCKLAAN 10 - 2018 ANTWERPEN - TÉL. (03) 248 50 10 - TÉLÉFAX (03) 248 44 66 - E-MAIL [b.callens@callens.be](mailto:b.callens@callens.be)  
GAND : ANTWERPSESTEENWEG 302 - 9040 GENT - TÉL. (09) 229 11 08 - TÉLÉFAX (09) 228 25 72  
COURTRAI : KENNEDYPARK 6 BUS 28 - 8500 KORTRIJK - TÉL. (056) 20 30 26 - TÉLÉFAX (056) 25 72 23 - E-MAIL [w.vrijghem@callens.be](mailto:w.vrijghem@callens.be)  
NAMUR : AVENUE JEAN I<sup>er</sup> 1B - 5000 NAMUR - TÉL. (081) 25 30 29 - TÉLÉFAX (081) 25 30 26  
VERVIERS : CHAUSÉE DE THEUX 32 - 4802 VERVIERS (HEUSY) - TÉL. (087) 22 19 21 - TÉLÉFAX (087) 22 77 89  
HASSELT : LUIKERSTEENWEG 232/4 - 3500 HASSELT - TÉL. (011) 90 03 04 - TÉLÉFAX (011) 90 03 05 - E-MAIL [m.maris@callens.be](mailto:m.maris@callens.be)  
LUXEMBOURG : RUE ADOLPHE 6 - B.P. 740 - L-2017 LUXEMBOURG - TÉL. (352) 22 26 43 - TÉLÉFAX (352) 22 21 17  
BERLIN : MOSSE PALAIS - VORSTRASSE 22 - D-10117 BERLIN - TÉL. (49) 30 200 747 00 - TÉLÉFAX (49) 30 200 747 099  
LILLE : RUE DES CANONNIERS 46 - F-59045 LILLE CEDEX - TÉL: (33) 3 20 21 97 58 - TÉLÉFAX: (33) 3 20 51 31 55

REPRESENTATIVE OFFICES IN THE PRINCIPAL CITIES OF THE WORLD

NUMÉRO D'ENTREPRISE TVA BE 0427.897.088 - RPR ANVERS

**Etendue de la mission.**

S'agissant d'une information intermédiaire servant de base à l'élaboration des données chiffrées présentées par la société au 30 juin 2010, notre mission a consisté en une revue limitée de cette information dont la portée est différente de celle des comptes annuels, les chiffres étant partiels et les conclusions à en tirer limitées. L'article 22 § 1 de l'arrêté royal du 14 octobre 1991 précise en effet que « *lorsque les comptes de l'émetteur doivent être vérifiés par un contrôleur, le rapport et le tableau visés ci-dessus sont accompagnés d'une attestation de ce contrôleur quant à la sincérité des informations qu'ils contiennent.* ».

Cette revue de la situation intermédiaire a été réalisée dans l'objectif d'obtenir une assurance négative, en d'autres mots, cela veut dire que nos travaux nous ont permis de s'assurer que les comptes présentés au 30 juin 2010 ne comportait pas d'erreur significative.

Cette méthode de contrôle est dès lors moins étendue qu'un contrôle plénier.

Sur base d'une discussion avec la direction, nous avons pu constater que l'organisation administrative et comptable ainsi que les dispositifs de contrôle interne n'ont pas été modifiés par rapport à l'an passé. Compte tenu de l'activité de la société et de nos contrôles précédents, nous pouvons les considérer comme suffisants.

La revue de la situation soumise à nos contrôles a consisté principalement en :

- Un examen analytique des comptes au 30 juin 2010 par rapport à ceux du 31 décembre 2009 ;
- Un examen analytique des comptes au 30 juin 2010 par rapport à ceux du 30 juin 2009 ;
- Une comparaison et une discussion de l'information fournie avec la Direction et les responsables comptables et financiers de la société ;
- Une revue de la concordance entre la situation intermédiaire présentée et les données comptables ;
- La collecte de toutes les informations nécessaires pour s'assurer que les données fournies ne présentent pas d'incohérences significatives ;
- L'étude de la conformité des méthodes comptables avec les méthodes appliquées lors de l'arrêté des comptes annuels ;
- L'examen de l'application constante des méthodes d'évaluation ;
- L'examen des événements survenus après la date de clôture de l'état comptable.

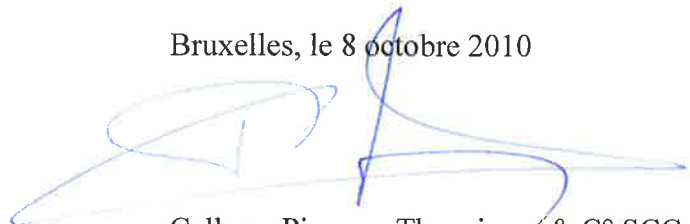
La direction et les préposés de la société ont mis à notre disposition toutes les informations et tous les éclaircissements demandés dans le cadre de notre mission.

**Conclusion.**

Notre rapport est établi afin de répondre aux exigences de l'arrêté royal du 14 octobre 1991 en vertu duquel nous attestons que le rapport et le tableau d'activité et de résultats semestriels au 30 juin 2010 présentés par la S.A. SOWAER contiennent des informations sincères. A cette fin, nous avons procédé à des contrôles qui se sont limités à une analyse, une comparaison et une discussion des informations financières à cette date et qui ont été effectués en conformité avec la recommandation de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises relative à l'examen limité. Ils ont dès lors été moins étendus qu'une révision qui aurait eu pour but le contrôle plénier des comptes annuels.

Nos travaux n'ont pas révélé d'éléments qui impliqueraient que des corrections significatives devraient être apportées au rapport et au tableau d'activité et de résultats semestriels au 30 juin 2010 présentés par la S.A. SOWAER.

Bruxelles, le 8 octobre 2010



Callens, Pirenne, Theunissen & C° SCC  
Réviseurs d'Entreprises  
représentée par B. Theunissen  
Commissaire